

**Protocole collectif d’édition pour *Le discours et la langue***

1) Le coordinateur du numéro

-­‐

-­‐

-­‐

-­‐

-­‐

Contacte les auteurs, rassemble, soumet à un comité de lecture les articles. Le

comité de lecture est décidé en collaboration avec l’éditeur scientifique1.

Il corrige leur manuscrit et construit l’ensemble en rédigeant une préface ou un

avant-­‐propos.

Il fait appliquer la feuille de style de la revue.

Il s’assure qu’il n’y aura pas de corrections d’auteur sur les épreuves.

Il signe le bon-­‐à-­‐tirer.

2) L’éditeur scientifique (*editor*) du numéro s’engage à relire le manuscrit pour s’assurer

du respect des normes de la revue (ponctuation, typographie, bibliographie, citations, titraille). L’éditeur scientifique s’engage, en accord avec l’éditeur (*publisher*), à envoyer

des numéros pour comptes rendus à la demande du coordinateur.

1. L’éditeur (*publisher*) prend les manuscrits en charge une fois que leur contenu scientifique a été validé et que les fichiers ont été soigneusement revus et corrigés. Les épreuves ne peuvent servir à modifier le texte ni à le corriger. L’éditeur se charge des

aspects matériels de la publication et de la mise en page. Il s’occupe de la production, la diffusion**,** la distribution et la vente (en libraire ou en ligne). Une fois le numéro paru, le coordinateur reçoit un numéro papier et des tirés à part numériques pour chaque auteur.



* Pour assurer le bon fonctionnement du processus d’évaluation par les pairs, il est important de protéger l’anonymat des auteurs vis-­‐à-­‐vis des évaluateurs et vice versa.



**Délais** :

Le coordinateur soumet un projet de numéro à l’éditeur scientifique sur base de résumés ou d’un appel programmatique. L’éditeur scientifique consulte son comité de rédaction et donne dans le mois une réponse. Une fois le projet approuvé et inséré dans le calendrier des publications, les étapes sont les suivantes (en fonction de l’état d’avancement du projet) :

|  |  |
| --- | --- |
| Le coordinateur rassemble les textes et les fait | Deux mois sont donnés aux |
| évaluer en double aveugle (*peer-­‐review*) | évaluateurs |
|  |  |
| Le coordinateur envoie les notifications | Les auteurs disposent d’un mois pour |
| d’acceptation aux auteurs et les remarques | remettre leurs textes corrigés et mis |
| éventuelles des relecteurs ainsi que la feuille de | en page selon la feuille de style |
| style de la revue |  |
|  |  |
| Le coordinateur réunit le manuscrit, qui doit | Le coordinateur dispose d’un mois |
| parvenir à l’éditeur scientifique sous la forme | pour envoyer le manuscrit à l’éditeur |
| « publiable en l’état » | scientifique |
|  |  |
| L’éditeur scientifique relit le manuscrit pour | L’éditeur scientifique dispose de deux |
| s’assurer du respect des normes de la revue | mois pour relire le manuscrit, en ce |
| (ponctuation, typographie, citations, titraille, | compris un éventuel renvoi au |
| table des matières, couverture). S’il estime que | coordinateur |
| les normes n’ont pas été respectées, l’éditeur |  |
| scientifique se réserve le droit de renvoyer le |  |
| manuscrit pour une nouvelle correction |  |
|  |  |
| L’éditeur scientifique transmet à l’éditeur le | Les auteurs disposent d’entre deux et |
| manuscrit pour mise en page et impression de | trois semaines pour relire leur texte et |
| l’épreuve. Le coordinateur envoie les épreuves | signaler d’éventuelles coquilles |
| aux auteurs pour corriger les coquilles ou les |  |
| fautes ortho-­‐typographiques restantes, **à** |  |
| **l’exception de toute correction d’auteur** |  |
|  |  |
| Le coordinateur rassemble les éventuelles | Cette dernière étape ne doit pas |
| corrections et les transmet à l’éditeur. Une fois | dépasser les deux semaines. |
| ces corrections intégrées, l’éditeur envoie la |  |
| dernière mouture du manuscrit pour la |  |
| signature du bon-­‐à-­‐tirer par le coordinateur et |  |
| l’éditeur scientifique |  |
|  |  |
| L’éditeur se livre aux travaux d’impression | Ce processus prend à peu près 1 mois |
|  |  |

Par exemple, si le coordinateur rassemble les textes en septembre, et que le timing des étapes est scrupuleusement respecté, le numéro paraitra au mois de mai.